Édition spéciale budget

Volume 27 - Numéro 1
20 janvier 2016

ALLOCUTION DU MAIRE

Les principales réalisations de 2015 ont été présentées dans mon rapport sur la situation financière publié dans *l'Info municipale* du 2 décembre dernier, ainsi que dans le journal L'Information du Nord. Les principaux dossiers à venir en 2016 se résument ainsi :

◊ **Plan de revitalisation du noyau villageois :** Suite à la réalisation des travaux de contournement par le ministère des Transports du Québec (MTQ), le noyau villageois a également fait l'objet de rénovations majeures au cours des dernières années. De ces travaux, la signalisation et l'éclairage restent à être finalisés en 2016.

◊ **Plan d'action pour la diversification économique :** Des mesures ont été adoptées pour favoriser l'implantation de commerces d'alimentation moyenne ou grande surface et d'hébergement hôtelier.

◊ **Plan de renouvellement des infrastructures dans le cadre de la TECQ (Taxe sur l'essence et contribution du Québec) :**
Ce programme nous permettra de procéder au remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont, de remplacer un émissaire pluvial problématique sur la rue du Moulin et de procéder à diverses améliorations du réseau d'aqueduc et du pavage à certains endroits.

◊ **Environnement :** Plusieurs dossiers seront traités en cours d'année, dont la protection des rives, la surveillance des installations septiques et plusieurs autres.

◊ **Tourisme, loisirs et famille :** Réalisation de certaines actions suite à l'adoption de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des ainés. Réalisation de différents projets à la demande de citoyens et embauche d'une ressource additionnelle pour la mise sur pied d'activités de loisirs pour toute la population labelloise.

BUDGET 2016

Le taux de la taxe foncière générale passera de 0.6592 $ à 0.6724 $ du 100 $ d'évaluation pour le secteur résidentiel. Le taux des taxes de services d'aqueduc augmente légèrement, mais sera compensé par une baisse équivalente du taux des taxes de services d'égout. La taxe sur les matières résiduelles et celle sur l'environnement demeureront elles aussi les mêmes qu'en 2015. Ainsi, de façon globale, le compte de taxes augmentera très légèrement.

Ce budget comprend la réalisation de certains projets dont divers supports financiers aux organismes communautaires qui contribuent à faire de Labelle un milieu de vie agréable aux activités diversifiées.

Sans entrer dans le détail, soulignons les principaux projets spéciaux ou modifications apportées au budget des différents services :

Administration
Ce budget prévoit la poursuite de la publication de *L'Info municipale*, très appréciée de la population et une aide au branchement à l'Internet haute vitesse dans certains secteurs de la Municipalité pour une troisième année.

Les efforts réalisés par la Municipalité au maintien de la clinique médicale à Labelle sont reconduits et une aide appréciable sera encore accordée à la Chambre de commerce de Labelle afin de lui donner la possibilité de bien s'implanter et de réaliser divers projets.

Sécurité publique et protection incendie
Le budget de fonctionnement de la protection incendie en 2016, permettra de continuer les visites de prévention à domicile par les pompiers, en conformité avec le schéma de couverture de risques, et pour lesquelles nous continuons toujours à recevoir d'excellents commentaires de nos citoyens. Le Service poursuivra la réalisation de plans d'intervention pour les édifices publics et commerciaux. Dès le début de l'année, un nouveau chef entrera en fonction.

Travaux publics
De façon récurrente, ce budget prévoit des sommes pour l'amélioration des fossés, l'émondage et le rechargement de chemins ainsi que le remplacement de ponceaux.

Des investissements qui seront réalisés suivant le plan triennal d'immobilisations, on y retrouve, entre autres, le remplacement d'un véhicule 10 roues, l'évaluation de l'acquisition d'une pelle mécanique et l'éclairage sous le pont Joseph-Commandant

Le nouveau programme de la taxe sur l'essence et sur le contribution du Québec permettra également de procéder au remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sous le pont, de remplacer un émissaire pluvial problématique sur la rue du Moulin et de procéder à diverses améliorations du réseau d'aqueduc et du pavage à certains endroits.

La Municipalité est encore à étudier la possibilité de relocaliser ou de rénover le garage municipal afin que celui-ci satisfasse davantage les besoins du Service des travaux publics pour les années à venir.

Aménagement et urbanisme
Afin de donner un meilleur accès à la rivière, le terrain acquis en 2015 sur le chemin du Moulin, près de la limite de La Conception, sera mis en valeur et une descente accessible et sécuritaire y sera aménagée. Un accent a également été mis au budget afin d'assurer un entretien des infrastructures existantes.

Une refonte de la réglementation d'urbanisme devant être entreprise en 2017. Comme ces travaux nécessitent un investissement considérable, une provision a été prévue en 2016 afin de mieux répartir le coût de ces travaux.

Environnement
En 2016, nous continuons dans le même sens entrepris depuis 2010, soit l'application des règlements sur la protection des rives, la surveillance des installations septiques et le suivi du dossier des goélands au lac Labelle et ailleurs. La Municipalité ayant procédé en 2015 à l'adoption d'un règlement obligeant le remplacement des puisards et d'un autre autorisant une aide financière à cet effet, une attention sera portée sur le respect de ceux-ci.

Loisirs, culture et famille
Le budget 2016 tient compte des actions mises en place suite à l'adoption de la politique familiale, Municipalité amie des ainés. Ainsi, en plus des activités régulières, la participation financière à des cours de natation pour les enfants du préscolaire et la fête familiale, ayant été un franc succès, sont maintenus encore cette année.

L'entente avec le parc du Mont-Tremblant afin que les citoyens de Labelle puissent bénéficier de la plage du secteur La Cachée et un accès au parc sans frais, ayant aussi connu une grande popularité, est également reconduite.

Suite à l'installation du dôme et des rénovations majeures au centre communautaire en 2014, certains travaux restent à réaliser afin d'offrir des équipements de qualité supérieure à nos citoyens.

À la demande de la Maison des jeunes de Labelle, des sommes ont été réservées pour l'aménagement d'un parc de planche à roulettes (skate-park). Un terrain de pétanque sera également aménagé au parc des Cheminots.

Enfin, afin d'organiser des activités pour les citoyens de tous les âges, une ressource sera embauchée à raison de 14h/ semaine.

Bibliothèque

Le budget 2016 servira à assurer le maintien du développement de notre collection de livres pour la garder aux normes. La réfection de la toiture du bâtiment est également prévue.

AUTRES SERVICES

Certains services sont traités distinctement en raison des particularités qui leur sont propres et du fait qu'ils font l'objet d'une taxe spécifique dédiée exclusivement à couvrir les dépenses d'opérations respectives de chacun de ces services. En voici les principaux :

Aqueduc et égout

La tarification pour les services d'aqueduc sera de 259 $ par logement. C'est une hausse de 25 $, mais celle-ci sera compensée par une baisse de 28 $ pour les services d'égout passera à 183 $ par logement.

Afin de rencontrer les exigences de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable, des compteurs d'eau devront être installés dans les ICI (industries, commerces et institutions) et dans 20% des résidences.

Matières résiduelles

L'année 2016 sera la première année d'une collaboration avec la Municipalité de La Minerve qui procèdera à la collecte et au transport des matières résiduelles sur le territoire de Labelle. Ce service comprend la collecte et la disposition des résidus domestiques tout aussi bien que la collecte et la disposition des matières recyclables.

À noter qu'il n'y aura qu'une seule collecte de gros rebuts en 2016 et que ce sera **la dernière**. Tous les objets volumineux devront être transportés à un écocentre sur le territoire de la MRC ou à la RIDR à Rivière-Rouge. Aucun terrain sur le territoire de Labelle n'étant autorisé à recevoir de tels objets, la Municipalité verra à prendre les recours nécessaires contre tous les contrevenants. La récupération des matières dangereuses, des piles, des batteries en tous genres et des équipements électroniques se fera directement au garage municipal (ou aux différents écocentres de la MRC ou l'écocentre de la RIDR). La taxe pour les matières résiduelles demeurera à 156 $. Notre association avec La Minerve et notre bonne performance en ce qui concerne la récupération, nous ont permis de maintenir ce taux alors que certaines autres municipalités ont eu à subir des hausses substantielles.

Il est donc encore très important de mentionner qu'il faut continuer à réduire l'enfouissement, car c'est payant pour nous et pour l'environnement. Utilisons nos bacs verts pour le recyclage, utilisons nos composteurs, utilisons nos écocentres pour valoriser nos matériaux de construction. À ce titre, veuillez noter que la disposition de matériaux au site de la RIDR à Rivière-Rouge est **gratuite** pour les citoyens de Labelle (équivalent d'une remorque 4' X 8'). Réduire l'enfouissement et augmenter notre récupération nous permettraient, encore cette année, de recevoir des redevances du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et réduiraient notre facture des matières résiduelles.

Sûreté du Québec

La facture de la Sûreté du Québec sera, pour 2016, de 352 560 $. Répartie sur l'évaluation de l'ensemble des contribuables, le taux est fixé à 0,0860 $ par tranche de 100 $ d'évaluation par rapport à 0.0942 $ en 2015.

Taxe spéciale (service de la dette sur la valeur foncière à l'ensemble)
Cette taxe, établie à 0,0218 $ du 100 $ d'évaluation, sert au remboursement de règlements d'emprunt comprenant l'acquisition d'un camion 10 roues en 2013 et d'équipements de déneigement (règlement numéro 2012-222), l'aide financière au Manoir Labellois (règlement numéro 2012-211), le remboursement d'une partie des travaux réalisés sur la rue du Collège en 2011 (règlement 2011-202), l'acquisition d'un camion autopompe (règlement 2009-170), des travaux au village et à la caserne (règlement no. 93-138), l'achat des camions d'incendie et de benne en 2003 (règlement no. 2003-78 et 2003-79). Pour 2016, le montant à rembourser totalise 86 913 $ par rapport à 86 588 $ pour 2015.

On retrouvera au service de la dette, les remboursements annuels des autres emprunts contractés par la Municipalité. Ainsi, tous les règlements d'emprunt de secteurs s'y retrouvent. Au niveau des dépenses de remboursement d'emprunt se retrouvent à ces postes les versements relatifs aux emprunts pour les véhicules tels que planifiés par le fonds de renouvellement des véhicules et qui sont financés à l'intérieur même du budget général.

IMPACTS SUR LE COMPTE DE TAXES
Bien que le taux de la taxe foncière augmente de 2%, le fait que les taxes de services, le remboursement de la dette, la Sûreté du Québec et la taxe sur l'environnement, diminuent globalement de 3,8%, fait en sorte que l'impact sur le compte de taxes sera très modeste.

À titre d'exemple, le compte de taxe d'une résidence, avec tous les services, d'une valeur de cent-quatre-vingt-mille dollars (180 000 $), soit l'évaluation moyenne des propriétés de la Municipalité, augmentera de 13,19 $, soit 0,64%, et de 8,97 $ pour une propriété non desservie, soit 0,57%, ce qui est inférieur à l'indice des prix à la consommation.

L'ensemble des documents relatifs à la présente séance du conseil, ainsi que le document explicatif plus détaillé des taux de taxes 2016, seront, en outre, présentés et disponibles sur notre site Internet et, pour ceux qui le désirent, à la Municipalité.

Je tiens à préciser que l'adoption des prévisions budgétaires ne constitue pas une décision de toutes les dépenses qui seront réalisées en 2016. Chacun des projets sera analysé par le conseil et réalisé conformément aux lois ainsi qu'aux règlements et politiques de la Municipalité.

Le maire, Gilbert Brassard

Municipalité de Labelle

SÉANCES DU CONSEIL 2016

Pour l'année 2016, les séances ordinaires du conseil se tiendront à partir de 20h au dates suivantes à la salle Wilfrid-Machabée:

Lundi 18 janvier	Lundi 16 mai	Lundi 19 septembre
Lundi 15 février	Lundi 20 juin	Lundi 17 octobre
Lundi 21 mars	Lundi 18 juillet	Lundi 14 novembre
Lundi 18 avril	Lundi 15 août	Lundi 12 décembre

C'est en décembre dernier que nous avons rencontré le député de Laurentides-Labelle, M. David Graham.

Nous avons pu discuter des différents projets en cours dans notre municipalité et des futurs projets que la Municipalité aimerait voir ce concrétiser dans les prochaines années!

M. Graham a été attentif à nos demandes et espérons fortement sa collaboration future.

AVIS PUBLIC

RELATIF À L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Par la présente, avis est donné que lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015, le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2016 et le programme triennal d'immobilisations, comme suit :

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
	Budget 2016	**Budget 2015**	**Variation**
Revenus			
Taxes	4 297 825 $	4 204 711 $	93 114 $
Paiement tenant lieu de taxes	130 600 $	131 180 $	(580 $)
Autres revenus de sources locales	640 316 $	541 739 $	98 577 $
Transferts gouvernementaux	182 645 $	196 559 $	(13 914 $)
Total des revenus	**5 251 386 $**	**5 074 189 $**	**177 197 $**
Dépenses			
Administration générale	816 421 $	778 735 $	37 686 $
Sécurité publique	574 993 $	575 429 $	(436 $)
Transport	1 253 061 $	1 198 971 $	54 090 $
Hygiène du milieu	836 300 $	739 159 $	97 141 $
Santé et bien-être	16 000 $	16 000 $	0 $
Urbanisme et développement	283 032 $	321 348 $	(38 316 $)
Loisirs et culture	832 463 $	751 930 $	80 533 $
Frais de financement	140 105 $	142 391 $	(2 286 $)
Total des dépenses	**4 752 375 $**	**4 523 963 $**	**228 412 $**
Autres activités financières	298 676 $	332 232 $	(33 556 $)
Excédent des activités financières avant affectations	**200 335 $**	**217 994 $**	**(17 659 $)**
Affectations			
aux activités d'investissement	0 $	0 $	0 $
à l'excédent accumulé affecté	(124 820 $)	(8 566 $)	(116 254 $)
aux fonds réservés - développement	294 143 $	188 145 $	105 998 $
au fonds de roulement	31 012 $	38 415 $	(7 403 $)
Total des affectations	**200 335 $**	**217 994 $**	**(17 659 $)**
Excédent à des fins budgétaire	**0 $**	**0 $**	**0 $**

ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS			
	Budget 2016	**Budget 2015**	**Variation**
Dépenses d'immobilisation			
Administration générale	40 000 $	67 310 $	(27 310 $)
Sécurité publique	20 150 $	3 950 $	16 200 $
Transports	362 300 $	542 159 $	(179 859 $)
Hygiène du milieu	330 000 $	177 445 $	152 555 $
Urbanisme et développement	24 200 $	159 135 $	(134 935 $)
Loisirs et culture	420 275 $	88 845 $	331 430 $
Total dépenses d'immobilisation	**1 196 925 $**	**1 038 844 $**	**158 081 $**
Financement			
Emprunt à long terme	310 565 $	200 333 $	110 232 $
Affectation activités de fonctionnement	0 $		0 $
Affectation fonds réservés	332 300 $	120 835 $	211 465 $

Affectation fonds non réservés	229 060 $	167 675 $	61 385 $
Financement par le pacte rural	0 $	15 000 $	(15 000 $)
Financement par diverses subventions	325 000 $	535 001 $	(210 001 $)
Total du financement	**1 196 925 $**	**1 038 844 $**	**158 081 $**
Excédent à des fins budgétaire	0 $	0 $	- $

	Taux 2016	Taux 2015	Variation
Taxe générale (résidentielle)	0.6724 $	0.6592 $	0.0132 $
Taxe générale Service de la dette	0.0218 $	0.0219 $	(0.0001 $)
Taxe de la Sûreté du Québec	0.0860 $	0.0942 $	(0.0082 $)
Total	**0.7802 $**	**0.7753 $**	**0.0049 $**

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS				
Service	**Description**	**2016**	**2017**	**2018**
Administration				
	Ordinateurs	3 500 $	3 500 $	3 500 $
	Module Engagements de PG MégaGest	2 500 $		
	Revêtement de plancher à l'hôtel de ville	25 000 $		
	Parapet du toit de l'hôtel de ville	9 000 $		
Incendie				
	Divers équipements de combat	4 400 $		
	Fenêtres et portes de la caserne	15 750 $		
Transport				
	Garage municipal		1 000 000 $	
	Asphaltage, réfection et rechargement de divers chemins		511 000 $	
	Remplacement de véhicules - 10 roues	175 000 $		
	Pelle mécanique	132 300 $		
	Douche au garage municipal	10 000 $		
	Réparation de fissures sur divers chemins	20 000 $		
	Éclairage sous le pont Joseph-Commandant	25 000 $		
Hygiène du milieu				
	Aqueduc au Pont Joseph-Commandant	200 000 $		
	Programme de détection et de réparation de fuites	100 000 $	30 000 $	
	Remplacement d'un émissaire d'égout pluvial	25 000 $	95 000 $	
	Appareil d'écoute au sol (détection de fuite d'eau potable)	5 000 $		
Urbanisme et développement				
	Bureau d'accueil touristique - climatisation, plancher et asphaltage d'une partie du stationnement	24 200 $		
Loisirs et culture				
	Rénovation du centre communautaire	334 215 $		
	Parc de planche à roulettes	25 000 $		
	Équipement de sonorisation pour les salles	7 450 $		
	Réfection de la statue du Curé-Labelle	8 925 $		
	Bacs à récupération	5 100 $		
	Tables de pique-nique	3 000 $		
	Mise à niveau de la génératrice du centre communautaire	10 000 $		
	Vaisselle pour la salle Wilfrid-Machabée	3 780 $		
	Réfection de la toiture de la bibliothèque	20 000 $		
	Fontaine d'eau	1 340 $		

DONNÉ à Labelle, ce seizième jour de décembre deux-mille-quinze (16 décembre 2015).

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Claire Coulombe

Nouveau service : texto au 9-1-1

Pour personnes sourdes ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole

Le centre d'appels d'urgence 9-1-1 offre depuis le 1er décembre dernier un nouveau service aux citoyens et visiteurs sur le territoire de notre municipalité. Il s'agit du service texto au 9-1-1, service réservé aux personnes sourdes ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole (SMTP).

Pour bénéficier du service, les personnes sourdes ou ayant une déficience auditive ou un trouble de la parole doivent s'inscrire au préalable, sans frais, auprès de son fournisseur de service sans fil (cellulaire), et non pas auprès du centre d'appels d'urgence 9-1-1. La personne doit disposer d'un appareil téléphonique d'un modèle compatible avec le service, qui simultanément peur loger un appel et communiquer par messagerie texte. Chaque service cellulaire publie une liste des appareils admissibles.

Pour pouvez retrouver plus d'information en visitant le site Internet www.texto911.ca.

Biathlon à Labelle

Municipalité de Labelle

Compétition de ski de fond combinée au tir à la carabine qui aura lieu le 27 février 2016 au club de ski de fond de Labelle!

Cette journée débute à 9h et se terminera vers 15h. Les inscriptions se font en avance et avant le 18 février 2016 (à la Municipalité de Labelle-voir document sur notre site Internet). Les carabines seront fournies pour tous les participants de 12 ans et +!

Une petite fête se tiendra sur place, à la fin des compétitions : feu extérieur, chocolat chaud, musique. Apportez votre lunch!

Tous les détails sont disponibles sur notre site Internet, sur la page Facebook de l'événement en cherchant : *Biathlon 2016 -Ski de fond et tir à la carabine* ou en appelant au 819 681-3371 poste 5009

Collecte des matières résiduelles et recyclables pour l'année 2016

La Municipalité de Labelle a signé une entente de partenariat avec la Municipalité de La Minerve et celle-ci sera responsable de la cueillette des matières résiduelles et recyclables.

Vous trouverez sur notre site Internet au www.municipalite.labelle.qc.ca, le calendrier de collecte des matières résiduelles et recyclables pour l'année 2016 selon les différents secteurs. Le calendrier inclut l'horaire de l'écocentre de la RIDR ainsi que de l'information sur les matières et objets acceptés. À noter, il y aura en 2016 une seule collecte des gros rebuts. Il s'agira de la dernière année de cette collecte. **Il est important de vérifier, les items acceptés** dans le calendrier.

Pour toute plainte relative à la collecte des matières résiduelles et recyclables, veuillez communiquer avec le personnel du garage municipal de la Municipalité de La Minerve au 819-274-1311.

Pour tout achat ou remplacement de bacs, veuillez communiquer au 819-681-3371, poste 5001.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration.

Municipalité de Labelle

Tu es passionné par l'organisation d'activités ou d'événements? Tu es un leader? Tu souhaites contribuer au développement d'une communauté sur le plan du sport, du plein-air et des loisirs?

L'emploi de technicien en sports et loisirs saura certainement te plaire!

Description sommaire du poste :

- Mettre sur pied de nouvelles activités sportives et animer ces dernières, au gymnase, aux terrains de tennis, terrain de soccer, à la patinoire, etc.;
- Organiser, coordonner et évaluer les activités de la semaine de relâche scolaire en collaboration avec le comité des loisirs;
- Faire les suivis auprès des professionnels offrant des cours à la population concernant leur offre, leur location de salles, voir à développer une nouvelle offre de cours également;
- Participer à la recherche, à la sélection et à l'encadrement des bénévoles nécessaires au bon déroulement des activités;
- Effectuer des inventaires et des suivis du matériel, faire des recommandations d'achat de matériel;
- Effectuer une visite hebdomadaire des infrastructures sportives afin de rendre compte des réparations, bris ou problèmes rencontrés;
- Participer à l'organisation des événements du service;
- Mettre sur pied des outils promotionnels pour les activités en sports et en loisirs (affiches, dépliants, courriels de masse, communiqués de presse, réseaux sociaux, etc.); Toutes autres tâches connexes;

Exigences

Scolarité:

- Technique en intervention en loisirs ou autre domaine pertinent

Autres formations: Formation DAFA un atout. Autres formations comme instructeur, entraîneur, etc. seront considérées.

Compétences: Dynamisme, leadership, autonomie, facilité à entrer en communication avec les gens, sens de l'animation, grande capacité organisationnelle. Maîtrise de la langue française, de la suite Office.

Les candidatures doivent être reçues avant 27 janvier 2016 16h

À l'attention de madame Belinda Proulx
Directrice du service des loisirs et du tourisme
Municipalité de Labelle
1, rue du Pont Labelle (Québec) J0T 1H0
Courriel: bproulx@municipalite.labelle.qc.ca
Télécopieur: (819) 686-3820

Conditions de travail :

Poste de jour, de soir et de fins de semaine (selon les activités, variable selon la saison) , à l'année
+ou- 20 heures par semaine
Salaire: selon expérience et compétences

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Versements de vos taxes

Veuillez noter que pour les paiements SIPC (guichet automatique, par téléphone ou par Internet), votre numéro de compte est le numéro de matricule. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre paiement a bien été effectué. Vous pouvez contacter votre institution financière ou nous contacter pour procéder à la vérification du paiement.

Paiement par la poste

Si vous n'avez pas vos coupons de remise, veuillez inscrire lisiblement à l'endos du chèque, l'adresse de votre résidence dans la Municipalité de Labelle ou votre numéro de matricule.

Veuillez prendre note que vous pouvez toujours consulter la matrice graphique de la Municipalité de Labelle sur notre site Internet à www.municipalite.labelle.qc.ca.

DÉNOMINATION ET EMPLACEMENT DES SALLES MUNICIPALES

Voici un petit rappel des noms ainsi que de l'emplacement des diverses salles municipales de la Municipalité.

Salle Wilfrid Machabée: 1, rue du Pont, en-haut de l'Hôtel de ville
Salle Valiquette: 7393, boul. du Curé-Labelle, en-haut de la Maison de la culture Antoinette-Malo-Dumontier
Pavillon des loisirs: 15, rue des Loisirs, à côté du terrain de balle
Gymnase du centre communautaire, piscine et chapelle: 29, rue du Couvent
Club de l'Âge d'Or: 1, rue du Pont, par l'arrière
Dôme: 25, rue des Loisirs, derrière le Pavillon des loisirs

Semaine de relâche

L'organisation de cette semaine d'activités est sur le point d'être finalisée. Le Comité des loisirs travaille à vous offrir une semaine des plus diversifiées.

Surveillez nos différentes plates-formes de communication pour connaître tous les détails.

Veuillez noter que vous pouvez retrouver plusieurs informations supplémentaires en consultant le site de la Municipalité au www.municipalite.labelle.qc.ca

De plus, si vous désirez émettre vos commentaires sur *l'Info municipale* ou encore vous inscrire pour la recevoir par courriel, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : info@municipalite.labelle.qc.ca

Vous avez des documents à nous apporter ou des clés à nous remettre, mais nos bureaux sont fermés?

Située à la droite de la porte principale de l'Hôtel de ville, vous y trouverez une boîte de dépôt de nuit.

Surveillez l'image ci-bas.

Boîte de dépôt de nuit

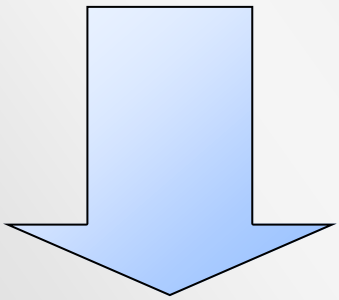

AIMEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

Cette page se veut un outil de rappel pour divers documents, événements, activités ou autres ayant lieu dans notre Municipalité. Vous pourrez donc être mis au courant rapidement des nouveaux documents disponibles sur le site Internet de la Municipalité ou d'activités mises sur pied par la Municipalité.

Bibliothèque Lancia-Monette
819-681-3371
Nathalie Robson, poste 5021

Si vous désirez vous inscrire à la bibliothèque, n'oubliez pas d'apporter une preuve de résidence. L'abonnement est gratuit pour les résidents/contribuables ainsi que l'accès aux postes informatiques et au réseau Internet sans fil.

Heures d'ouverture :

Mardi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 12 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 13 h à 17 h et 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 10 h à 12 h et 12 h 30 à 16 h 30
Samedi : 9 h à 12 h 30

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter Nathalie Robson, directrice, au 819-681-3371, poste 5021 ou par courriel : **biblio@municipalite.labelle.qc.ca**
Vous pouvez également consulter notre page web : www.reseaubiblioduquebec.qc.ca/labelle

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Gilbert Brassard

- Maire;
- Membre du Conseil des maires de la MRC;
- Membre de la Commission des finances;
- Membre du Comité de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) des Laurentides;
- Membre du Conseil d'administration du Centre local de développement (CLD);
- Président de la Table d'harmonisation du Parc du Mont-Tremblant;
- Membre d'office sur tous les comités et commissions;
- Membre du Comité Village-Relais;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Membre du Comité de planification et du développement du territoire de la MRC des Laurentides;
- Représentant de la MRC des Laurentides au conseil d'administration de TRICENTRIS
- Président de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge (RIDR)
- Président de la PROMA
- Co-président du Comité des parcs régionaux linéaires

Claude Nantel

- Membre de la Commission des finances;
- Conseiller responsable du Comité consultatif d'urbanisme;
- Coresponsable du dossier de la protection de l'environnement;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité d'embellissement.

Claude Labonté

- Conseiller responsable du dossier sur le développement économique;
- Membre du Conseil d'administration de Loisirs Laurentides;
- Conseiller responsable des relations avec les associations;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Société d'horticulture et d'écologie de Labelle;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité d'embellissement;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Membre du Conseil d'administration de l'organisation des bassins versants (OBV) des rivières Rouge-Petite-nation et Saumon et membre de l'OBV Rivière-Rouge-Nord;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Chambre de commerce de Labelle

Patrice Charette

- Conseiller responsable du Service des travaux publics et de la voirie;
- Conseiller délégué à l'Office municipal d'habitation;
- Représentant de la Municipalité auprès du Comité de la gare.

Gaétan Marier

- Représentant de la Municipalité auprès de Réseau-Biblio des Laurentides;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Conseiller responsable du dossier du Service des loisirs et du tourisme;
- Conseiller responsable de la culture;
- Membre du Comité des loisirs;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Maison des jeunes;
- Responsable des questions familiales et/ou des aînés et représentant auprès de Carrefour action municipale et famille;
- Conseiller sur le Comité de la politique familiale et de la démarche Municipalité amie des ainés.

Robert Bergeron

- Maire substitut à la MRC;
- Responsable de la Commission des finances;
- Président du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL);
- Responsable de la Commission des ressources humaines;
- Coresponsable de la Municipalité dans le dossier de protection de l'environnement;
- Représentant de la Municipalité au Conseil d'administration du Manoir Labellois;
- Membre du Comité de diversification économique;
- Membre du Comité d'étude Internet haute-vitesse en zones non-desservies.

Michel Lefebvre

- Conseiller responsable du dossier de la sécurité publique et du Service de sécurité incendie;
- Membre de la Commission des ressources humaines;
- Membre du Comité de retraite;
- Membre du Comité Village-Relais;
- Représentant de la Municipalité auprès de la Sûreté du Québec;
- Responsable du Comité Opération Œil de lynx;
- Membre de la Commission des finances.

POUR NOUS JOINDRE

Hôtel de ville
1, rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Téléphone : 819-681-3371, **Télécopieur** : 819-686-3820
Courriel : info@municipalite.labelle.qc.ca, **Site internet** : www.municipalite.labelle.qc.ca

PAR SERVICE

CONSEIL MUNICIPAL

Maire	Gilbert Brassard	(5006)

ADMINISTRATION

Direction générale	Claire Coulombe, directrice générale	(5004)
Finances	Marie-France Turpin, dg adjointe	(5002)
Greffe	Geneviève Gaudreau	(5003)
Taxation	Suzie Durand	(5005)
Réception	Danielle Lacasse	(5000)

LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

Loisirs et tourisme	Belinda Proulx, directrice	(5009)
Bibliothèque	Nathalie Robson, directrice	(5021)
Piscine	Valérie Leduc	(5014)
Société d'histoire	Gilbert Cholette	(5022)

SERVICE D'INCENDIE

Daniel De La Chevrotière, directeur	(5023)
Urgence	911

TRAVAUX PUBLICS

Pierre Blais, directeur par intérim	(5010)
Télécopieur	(819) 686-1073
Urgence (téléavertisseur)	(888) 235-0693

URBANISME

Marc Blaquière, directeur	(5007)
Maryse Trudel, responsable adjointe	(5008)
Ginette Cormier, secrétaire	(5001)
Martin Ouimet, environnement	(5031)

Municipalité de Labelle, 1 rue du Pont, Labelle (Québec) J0T 1H0
Tél. : 819 681-3371 • Téléc. : 819 686-3820
www.municipalite.labelle.qc.ca
Pour publication: info@municipalite.labelle.qc.ca

INFO MUNICIPALE: COPYRIGHT 2016, MUNICIPALITÉ DE LABELLE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.